



## Regles relatives a l'abonnement

-----  
Par michel

Bonjour,

Je suis abonné à un service telephonique.

L'abonnement mensuel augmente à date anniversaire, sans autre forme de communication qu'une facture plus élevée - pas de lettre d'information.

Ce procédé est-il légal ou faut-il au fournisseur une communication spécifique, me permettant le cas échéant de résilier?

Merci

-----  
Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement